

CONSEIL D'ADMINISTRATION EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR	réunion du : 6 décembre 2017
Délibération n°2017-11	Rapporteur Bernard AMIENS

Présents : 11	Votants : 15
---------------	--------------

POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

Séance présidée par: M. BERNARD AMIENS.

Sont présents : M. AMIENS, Mme BARTHOULOT, M. BRUNIAUX, Mme COSSART, M. FRANCONY, M. GAGNOUX, Mme GALLOT, M. MOLIN, M. SCHWARTZ, Mme SIMON, Mme VUILLEMIN.

Présents sans voix délibérative : M.AUBOYNEAU, M. ACCARY, Mme JIMENEZ, M. LAMBEY (pour M. CHANET), Mme LEROI, Mme MOREL, M. PERRAULT (pour Mme Alexandre-BAJLLY), M. POSTAIRE, M.VIDAL.

Sont excusés : M. BAHY, Mme BOURGEOIS, M.PERNOT, M.DAVID, M.FICHERE, M. LEFEVRE, Mme PELISSARD, Mme TORCK, Mme ALEXANDRE-BAILLY.

Donnent pouvoir : Mme BOURGEOIS à Mme BARTHOULOT M. LEFEVRE à M. BRUNIAUX, M. PERNOT à M.MOLIN, M.FICHERE à M. GAGNOUX,.

5. APPROBATION DE LA DEMATERIALISATION DES DOCUMENTS FOURNIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN SEANCE

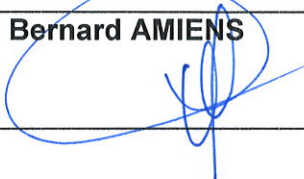
Par souci de simplification et d'économie, il est proposé de dématérialiser les documents, rapports et dossiers explicatifs fournis aux membres du Conseil d'Administration en séance.

Ces dossiers seront installés au besoin sur des supports numériques pour être accessibles en séance.

Les dossiers seront transmis par mail en amont du conseil d'administration et pourront toujours être fournis sur support papier.

DELIBERATION N° 2017-11 du 06 décembre 2017

À l'unanimité, la proposition est approuvée.

Délibération n° 2017-11 du 6 décembre 2017	Le Vice-Président	Bernard AMIENS 
Certifiée exécutoire par transmission en Préfecture le :	et Publication/ Notification le :	

